



Union des Villes et  
Communes de Wallonie asbl  
Fédération des CPAS

## **Prolongation du Fonds fédéral « COVID 19 » :**

### **Soulagement pour tous les CPAS**

**Le Gouvernement fédéral De Croo 1<sup>er</sup> vient de décider de prolonger la période d'utilisation des 125 millions d'euros du Fonds « COVID-19 » jusque fin décembre 2021. Cette prolongation est accueillie avec soulagement et gratitude par les 581 CPAS du pays, qui portaient cette revendication depuis plusieurs mois par le biais des trois Fédérations de CPAS de Belgique (UVCW, VVSG et Brulocalis). Les CPAS de l'ensemble du Royaume vont à présent pouvoir aider les personnes en difficulté face à la crise du COVID-19 de manière plus sereine et cohérente.**

On se souvient qu'en juillet dernier, les CPAS de Belgique avaient profité d'une hausse du subside « COVID-19 » de 15 millions d'euros à 125 millions d'euros. Toutefois cette substantielle et bénéfique augmentation du Fonds était supposée expirer au 31 décembre 2020. La mesure risquait dès lors de se révéler totalement inopérante vu son trop court délai d'utilisation.

Pour rappel, cette enveloppe délivrée par les instances fédérales aux CPAS est destinée à éviter que des populations frappées par les répercussions économiques et sociales catastrophiques de la crise du COVID-19 ne s'enfoncent encore davantage dans la pauvreté.

#### ***Un délai trop court pour déployer des politiques sociales cohérentes.***

Ce délai d'application, par trop irréaliste, ne tenait pas compte de l'« effet retard » de la crise, spécifiquement à l'égard de publics moins habituels des CPAS, pour lesquels les répercussions à venir ne se manifesteront sensiblement que dans les mois à venir en 2021, voire en 2022, notamment avec la levée progressive des mesures temporaires actuellement en cours (aides aux indépendants, chômage temporaire, etc.).

Une extinction de la mesure fin 2020 allait empêcher les publics non connus des CPAS (indépendants en difficulté, personnes en chômage temporaire sur une trop longue durée, artistes toujours touchés de plein fouet par les mesures actuelles...) de pouvoir bénéficier de ce Fonds, dès lors qu'ils s'adresseraient vraisemblablement au CPAS après 2020.

Il est cependant à prévoir et redouter que les effets de cette crise se feront encore sentir au-delà de 2021. Pour cette raison, la Fédération des CPAS demande à Karine Lalieux, la nouvelle Ministre fédérale en charge de l'Intégration sociale, d'assurer un monitoring de cette mesure fonds « COVID-19 » durant les mois à venir.

Il est en effet absolument vital, pour des dizaines de milliers de personnes, que l'objectif de la mesure soit totalement atteint et que personne ne soit laissé sur le côté en termes de conséquences sociales de cette crise sanitaire et économique.

#### **Contact :**

Fédération des CPAS wallons : Ariane Michel (081/240 658 - [ami@uvcw.be](mailto:ami@uvcw.be))